

JUILLET
2016

La Gazette

INFOS du

BOUCHET MONT CHARVIN

ÉDITÉE PAR LA MAIRIE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN

photocopée sur papier recyclé

*Avis à la
population...
Sortons un peu !*



INFORMATION SUR LE CIMETIERE

La commune du Bouchet-Mont-Charvin par la validation du Conseil Municipal en date du 11 mars 2016, va poursuivre durant l'année des travaux sur l'amélioration et la mise en conformité de notre cimetière.

- Les travaux portent sur la poursuite des crépissages des murs intérieurs,
- La mise en place de couvertines sur une partie des murs périphériques.
- L'alignement de certaines tombes sur le carré A.
- Le retrait de monument et l'exhumation de certaines sépultures.
- Le goudronnage sur le carré B des travaux de 2015.

Les travaux seront confiés à l'entreprise « Marbrerie Annécienne », ils seront effectués à partir de juillet 2016.

Merci de votre compréhension sur le bon déroulement des travaux.

TELEPHONIE MOBILE



Un questionnaire est attaché à cette gazette, afin d'essayer d'obtenir une couverture mobile sur le territoire du Bouchet-Mont-Charvin.

Si vous vous sentez concerné veuillez le remplir et le déposer en mairie, merci.

ANIMATION

*Le Samedi 23 juillet, Concert de musique classique à l'Eglise à 21h.

*Le 7 octobre, Concert de Pierre TOURNAIRE.

INFORMATION.....

Quatre nouveaux panneaux d'information seront installés prochainement au :

- CERNIX
- PONT DE L'ATELIER
- BANDERELLE
- LA SAVATTAZ

Et toujours celui de l'entrée du village, où vous pourrez trouver en permanence quantités d'informations aussi diverses que variées



VIDE GRENIER

Cette année, le vide grenier est reconduit, il aura lieu le lundi 15 août de 8h à 18 h au village. Comme chaque année, une exposition artistique en salle polyvalente, ainsi que des marqueteries, aquarelles.... le Ball-Trap, ainsi que le Bal Public.

Les demandes d'inscription pour le vide grenier sont à faire au plus vite en mairie du Bouchet-Mont-Charvin.

SITE INTERNET

La commune vous propose un site internet où vous pouvez vous connecter :

www.bouchet-mont-charvin.fr

Vous pourrez trouver des informations diverses concernant la mairie, l'école, les événements à venir, ainsi que les formulaires pour vos démarches administratives.

Les loueurs qui souhaitent figurer sur notre site peuvent donner leurs coordonnées en Mairie.

PLAN CANICULE

Comme chaque année, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et la commune mettent en place le plan canicule.

Les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie sur la liste des personnes à contacter en cas d'alerte canicule.

RENOVATION DE L'ÉCOLE

La Commune a passé une convention avec TERACTION (bureau d'étude), afin de monter les dossiers d'appel à candidature pour le choix d'un maître d'œuvre qui sera commun avec la Commune de Serraval.

TARIFICATION CANTINE SCOLAIRE

Les tarifs de la cantine 2016/2017 (délibération du CM en date du 8 juillet 2016) s'établissent à :

- Enfants = 3 € 80
- Adultes = 4 € 70

ÉCOLE

La rentrée scolaire 2016/2017 s'effectuera le 1^{er} septembre 2016 à 8h20.

Nous accueillerons 43 élèves :
13 CE2 – 14 CM1 – 16 CM2

Monsieur Yan HARDY remplacera Monsieur Emmanuel HARZO parti sur un poste à Thuy.

Nous accueillerons Madame Marie-José VOISIN en remplacement de Madame Carole BOCCACCINI pour la surveillance de la cantine et des temps périscolaires.

ELECTIONS

Qui peut être électeur conditions à remplir ?

Avoir au moins 18 ans à la veille du 1^{er} tour du Scrutin.

Etre de nationalité française.

Jour de ses droits civils et politiques.

A 18 ans l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.



Où s'inscrire ?

A la mairie de votre domicile.

A la mairie d'une commune ou vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.

Soit à la mairie de votre résidence, si vous résidez de manière effective et continue depuis 6 mois.

A la mairie de la commune ou vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Quand s'inscrire ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

AVANT LE 31 DECEMBRE 2016.

Il est possible de s'inscrire à tous moments de l'année, mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Quel document à fournir ?

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)

TRAVAUX SUR LA ROUTE DE « SUR CONS »

Après un appel à candidature, 6 entreprises ont répondu. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 mai 2016.

L'entreprise MARTOIA d'Ugine a été retenue pour un montant de :

- 118.895 € pour la réfection de la route,
- 34.583 € pour le réseau d'eau.

L'entreprise interviendra à partir du 11 juillet 2016 pour une durée prévue de 9 semaines.

Une fermeture complète de 3 jours sera nécessaire. Les riverains seront informés par courrier dès que les dates seront connues.

Merci de votre compréhension.

La Mairie du Bouchet-Mont-Charvin vous accueille

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Tél. : 04 50 27 50 77 - Fax. : 04 50 27 54 10

Email : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Site : <http://www.bouchet-mont-charvin.fr>

